

## REPUBLIQUE FRANCAISE

## =====

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE GAP**

**Le vingt-quatre septembre deux mille vingt et un à 18h15,**  
Le Conseil Municipal de la Ville de Gap, s'est réuni au Quattro, après convocation légale,  
sous la présidence de M. Roger DIDIER .

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 43 Présents à la séance : 36
DATE DE LA CONVOCATION	17/09/2021
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	01/10/2021

**OBJET :****Exonération de la redevance du domaine public****Étaient présents :**

M. Roger DIDIER , Mme Maryvonne GRENIER , M. Olivier PAUCHON , M. Jérôme MAZET ,  
Mme Paskale ROUGON , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Catherine ASSO , M. Cédryc  
AUGUSTE , M. Daniel GALLAND , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , M. Jean-Pierre  
MARTIN , Mme Martine BOUCHARDY , M. Vincent MEDILI , M. Claude BOUTRON , Mme  
Ginette MOSTACHI , M. Pierre PHILIP , Mme Chantal RAPIN , M. Joël REYNIER , Mme  
Françoise BERNERD , M. Richard GAZIGUIAN , Mme Mélissa FOULQUE , M. Gil SILVESTRI ,  
Mme Chiara GENTY , M. Alexandre MOUGIN , Mme Evelyne COLONNA , M. Fabien  
VALERO , Mme Sabrina CAL , M. Alain BLANC , M. Eric MONTOYA , Mme Christiane BAR ,  
Mme Charlotte KUENTZ , Mme Isabelle DAVID , Mme Pimprenelle BUTZBACH , M. Nicolas  
GEIGER , Mme Marie-José ALLEMAND , M. Michel BILLAUD  
Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

**Excusé(es) :**

Mme Rolande LESBROS procuration à Mme Catherine ASSO, Mme Solène FOREST  
procuration à Mme Chiara GENTY, Mme Françoise DUSSERRE procuration à M. Vincent  
MEDILI, M. Bruno PATRON procuration à M. Daniel GALLAND, M. Christophe PIERREL  
procuration à Mme Pimprenelle BUTZBACH, M. Eric GARCIN procuration à Mme Isabelle  
DAVID

**Absent(s) :**

Mme Pauline FRABOULET

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités  
Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Fabien VALERO,  
ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions  
qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

Madame Virginie Di Matteo participe depuis plusieurs années aux marchés hebdomadaires du samedi en qualité d'abonnée.

A ce titre, elle est redevable de la redevance pour Occupation du Domaine Public correspondant à son abonnement de l'année 2020 (397,25€).

Par courrier du 11 novembre 2020, elle explique qu'elle renonce désormais à son emplacement fixe ainsi qu'à son abonnement annuel. Elle précise également qu'elle n'a participé à aucun marché de l'année 2020 en raison de son état de santé et demande une remise gracieuse de la redevance correspondante.

Au vu du certificat médical qu'elle produit et des pointages de présence effectués par les services municipaux, monsieur le Maire souhaite accorder à madame Di Matteo une remise gracieuse de la somme de 397,25€, dûe au titre de la redevance pour son abonnement annuel 2020.

**Décision :**

Sur avis favorable de la Commission des finances réunie le 15 septembre 2021, il est proposé :

**Article unique** : d'autoriser monsieur le Maire à accorder à madame Virginie Di Matteo une remise gracieuse de la créance de 397,25€ correspondant à la redevance pour occupation du domaine public dûe au titre de son abonnement sur les marchés de l'année 2020.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 42

Le Maire-Adjoint



Pierre PHILIP

Transmis en Préfecture le : 28 SEP. 2021  
Affiché ou publié le : 28 SEP. 2021